VILLE DE STAINS

COMMUNIQUÉ

Stains, le 6 décembre 2023

Menaces et injures racistes : ça suffit ! Enfin une première condamnation !

Depuis 2020 et ma réélection en tant que Maire de Stains, je suis régulièrement victime de menaces et d'injures à caractère raciste.

Dans ce contexte, suite à une avalanche de messages injurieux et dégradants à mon encontre, mais également celle des élu.e.s et de la population stanoise, publiés sur le réseau social Twitter entre août et septembre 2020, une plainte avait été déposée contre X.

A l'issue d'une information judiciaire, Monsieur Jacques D. avait pu être identifié par les services de police comme étant l'auteur d'un des tweets. Il a donc comparu le 3 octobre dernier devant la 17ème chambre correctionnelle du Tribunal Judiciaire de Paris pour injure publique envers un citoyen chargé d'un mandat de service public.

Aussi, c'est avec un réel soulagement que nous avons appris, **par un jugement du 27 novembre, que Monsieur Jacques D. avait été reconnu coupable des faits qui lui étaient reprochés et condamné par le Tribunal Judiciaire de Paris**.

Face au sentiment d'impunité sur les réseaux sociaux, **je me réjouis de cette décision de justice qui, je le souhaite, en entrainera d'autres afin de faire reculer ces comportements lâches et odieux**.

La haine n'a pas sa place au sein de notre République. Stains, ses élu.e.s et ses habitant.e.s n'ont pas à subir quotidiennement la violence raciste de certains médias tout comme la droitisation extrême d'une frange - bien trop visible - de la classe politique.

Sachez que ma détermination pour faire respecter la dignité des Stanois.es ne faiblira pas face à la haine et la violence.

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains

CONTACT
Cabinet du maire
01 49 71 83 19